Fondation de France

APPEL A PROJETS
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL

TOUS UNIS CONTRE LE VIRUS

Aide aux soignants et aux aidants - Poursuivons notre soutien !

Madame, Monsieur,

Face à la crise sanitaire et sociale de la COVID-19, la Fondation de France s'est mobilisée dès le mois de mars aux côtés des aidants familiaux et des professionnels du social, médico-social et du sanitaire.

Cette crise reste d'actualité. C'est pourquoi la Fondation de France met en place un nouvel **appel à projets COVID-19** pour renforcer les cohésions d'équipes, soutenir les évolutions d'organisation du travail et accompagner les professionnels dans la réalisation de leurs missions.

A travers cet appel à candidature, la Fondation de France souhaite soutenir les soignants et tous ceux qui accompagnent des personnes fragiles en facilitant leur quotidien et en leur permettant d'intégrer sereinement les mutations entrainées par la Covid.

Vous trouverez l'ensemble des informations lié à cet appel à projets sur le site de la Fondation de France.

Cliquez pour accéder à la page de l'appel à projets

Attention ! Pour nous adresser votre demande, il est indispensable de compléter le formulaire simplifié en ligne. Ce formulaire sera disponible à partir du 12/10/2020.

Vous êtes peut-être habituellement destinataire d'un ou plusieurs appels à projets des

domaines Santé, Handicap ou Personnes Agées de la Fondation de France. Cet appel à projets peut donc directement vous concerner ou intéresser des organismes de votre réseau. N'hésitez pas à le diffuser.

Pour nous adresser vos questions, veuillez utiliser l'adresse mail : Covid19Projets@fdf.org

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre solidarité.

Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 Paris
Covid19Projets@fdf.org

CALENDRIER

Les demandes seront examinées très rapidement par notre comité d'experts afin de prendre en compte les situations d'urgence des projets. La Fondation de France s'organise également pour transférer les fonds vers les projets soutenus au plus vite. En fonction du nombre de dossiers reçus, la Fondation de France se réserve le droit de clôturer l'appel à projets à partir du 13 novembre.

Fondation de France

Découvrez la Fondation de France

Nous contacter

www.fondationdefrance.org

La Fondation de France traite de manière informatisée certaines de vos données à caractère personnel afin d'assurer la gestion de l'information et de la communication externe. La base juridique du traitement est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f. du Règlement européen sur la protection des données). Ces données sont destinées à notre Direction du Mécénat et sont conservées uniquement pour la durée strictement nécessaire à la réalisation de la finalité précitée. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement ainsi que d'un droit à leur portabilité. Ces droits peuvent être exercés, par courrier électronique à l'adresse dpo@fdf.org, ou par courrier à l'attention du Délégué à la protection des données de la Fondation de France, à l'adresse suivante : Fondation de France – 40 avenue Hoche – 75008 Paris. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Cliquer ici pour vous désabonner